SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie 04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le mardi 23 mai 2017 à 9 heures 30, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 3 mai 2017, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents:

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1er Vice-Président du Syndicat mixte; Madame Stéphanie COLOMBERO, Conseillère départementale Madame Alberte VALLEE, Conseillère départementale Madame Sophie BALASSE, Vice-Présidente du Conseil départemental, déléguée à la culture Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes agglomération, délégué à la culture Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général Madame Christine JOLY, directrice administrative Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint Monsieur Gérard LINSOLAS, Responsable du service culture du conseil départemental Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA

Etaient absents excusés :

Madame Sylvie AILLAUD, représentante de de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes, Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale

Délibération n° D-2017-13

Désignation du 2ème Vice-Président du syndicat mixte **OBJET:**

Désignation d'un représentant du syndicat mixte pour

les instances paritaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Exposé des motifs -

Suite au renouvellement des élus représentant Provence Alpes agglomération au sein du Comité syndical, il est nécessaire de désigner :

un 2^{ème} Vice-président du syndicat mixte ;

un représentant titulaire et un représentant suppléant pour le Comité technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver la désignation de Claude FIAERT, représentant Provence Alpes agglomération au sein du syndicat mixte en qualité de 2ème Vice-Président;

D'approuver la désignation au sein des instances paritaires - Comité technique et CHSCT – des représentants de Provence Alpes agglomération en qualité de :

- suppléante : Sylvie Aillaud titulaire : Claude Fiaert

D'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

> Fait à Digne-les-Bains le 23 mai 2017. La Présidente du syndicat mixte de gestion,